

LA MAIRIE DE NEUVILLE EN FERRAIN RECHERCHE ANIMATEURS (TRICES) PERISCOLAIRES
EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Poste à pourvoir à compter du 31 Août 2026

POLE : JEUNESSE-VIE EDUCATIVE ET SPORTIVE

MISSIONS/CONDITIONS D'EXERCICE

L'animateur (trice) périscolaire sera chargé(e) de l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi et/ou les temps périscolaires du matin et du soir ainsi que de la sécurité aux abords des écoles.
De manière ponctuelle et en fonction des nécessités de service, l'animateur (trice) pourrait être amené(e) à apporter un renfort aux équipes d'entretien, notamment en cas d'absence des agents référents.

CONTEXTE DE LA SITUATION AU TRAVAIL

Missions :

- Prise en charge d'un groupe d'enfants
- Adaptation aux divers milieux culturels et sociaux
- Mobilité et permanence sur l'ensemble des sites

Savoirs :

- Le BAFA et/ou BAFD serait un atout

Savoir-faire :

- Encadrer un groupe d'enfants en garantissant leur sécurité physique, morale et affective
- Concevoir, organiser et animer des activités ludiques, éducatives et adaptées à l'âge des enfants
- Faire respecter les règles de vie collective avec bienveillance
- Travailler en équipe et communiquer efficacement avec les collègues, les responsables et les équipes éducatives
- Participer ponctuellement à des missions complémentaires en fonction des besoins du service

Savoir être :

- Sens des responsabilités et de la sécurité
- Bienveillance, écoute et patience
- Dynamisme, créativité et esprit d'initiative
- Ponctualité, disponibilité et fiabilité
- Esprit d'équipe et sens de la coopération
- Capacité d'adaptation et réactivité
- Discrétion et respect du devoir de réserve
- Qualités relationnelles et sens du service public

Durée hebdomadaire de travail : 8h par semaine (2h par jour en dehors du mercredi)

Adresser lettre + CV détaillé par mél à l'attention de Madame le Maire, Marie TONNERRE-DESMET
contact@neuville-en-ferrain.fr.